



### Le point sur

## Ecophyto et agro-écologie

### Une journée thématique entre bilan et perspectives

Comme prévu lors du dernier comité régional d'orientation et de suivi, une journée technique « Ecophyto et Agro-écologie » s'est tenue ce jeudi 1<sup>er</sup> octobre au lycée agricole de Port-sur-Saône, en présence du Député de Meurthe et Moselle Dominique Potier. Ce dernier a présenté à la centaine de personnes présentes les conclusions de son rapport « Pesticides et agro-écologie – Les champs du possible », un bilan à mi parcours du plan Ecophyto.

Le plan Ecophyto, mis en place en 2008 à l'issue du Grenelle de l'environnement, vise à la réduction des usages des produits phytosanitaires en zones agricoles et non agricoles, tout en continuant à assurer un niveau de production élevé tant en quantité qu'en qualité. Il s'intègre dans la dynamique générale du ministère de l'agriculture intitulée « produisons autrement » qui vise à promouvoir l'agro-écologie et à faire connaître de nouveaux modèles agricoles combinant performances économique et environnementale, adaptés aux enjeux économiques, écologiques et territoriaux d'aujourd'hui.

#### Des objectifs adaptés aux contraintes techniques

Le député Potier a rappelé que la réduction de l'utilisation des pesticides est un défi commun aux secteurs de la santé publique, de l'alimentation et de l'environnement. Jugé difficilement atteignable dans les conditions actuelles, l'objectif initial de réduction du plan est maintenu, mais il est désormais décomposé en deux étapes. D'ici 2020, l'objectif sera de réduire de 25 % le Nombre de doses unités (Nodu) en optimisant les solutions existantes. Dans un second temps, une réduction de 50 % du Nodu sera visée d'ici 2025, en s'appuyant sur les nouvelles technologies et des réformes systémiques qui devront être adoptées dans cette optique.

Cette deuxième version du plan Ecophyto devrait être validée d'ici la fin du mois d'octobre. Il s'articulera autour de six axes :

- 1- faire évoluer les pratiques et les systèmes ;
- 2- amplifier les efforts de recherche, développement et innovation ;
- 3- réduire les risques et les impacts des produits phytopharmaceutiques sur la santé humaine et sur l'environnement ;

4- supprimer l'utilisation de produits phytopharmaceutiques partout où cela est possible (jardins, espaces végétalisés et infrastructures) ;

5- encourager, en favorisant une mobilisation des acteurs, la déclinaison territoriale du plan en cohérence avec les contraintes et potentialités locales, renforcer l'appropriation du plan par les acteurs du territoire et les filières et veiller à la cohérence des politiques publiques ;

6- s'appuyer sur une communication dynamique et des approches participatives pour instaurer un débat citoyen constructif et instaurer une gouvernance simplifiée.

#### Un site internet pour tous

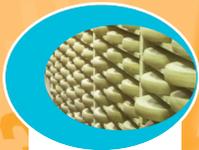
Dans la perspective de la fusion de la Bourgogne et de la Franche-Comté, des acteurs du plan Ecophyto dans chacune des deux régions ont témoigné des actions mises en œuvre dans leur territoire. Un projet de site internet régional Ecophyto est en construction. A destination des agriculteurs, des collectivités ou encore des jardiniers amateurs, ce site reprendra les informations des différents acteurs du plan destinées à réduire l'usage des pesticides.

La nouvelle gouvernance régionale Bourgogne Franche-Comté sera mise en place en 2016, avec la création d'un comité régional de pilotage présidé par le Préfet de région. Associant les agences de l'eau concernées, le Conseil régional et l'ensemble des parties prenantes, il devra définir les orientations stratégiques régionales, discuter la feuille de route régionale, valider les orientations des appels à projets et en suivre la mise en œuvre.

Les orientations stratégiques et financières seront fixées en cohérence avec les autres plans et politiques déclinés localement (PDRR et programmes d'intervention des agences), les orientations nationales et le contexte local.

#### Pour en savoir plus :

<http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/Plan-ECOPHYTO-en-Franche-Comte>



Page 2 :  
Productions  
laitières



Page 3 :  
Productions  
animales

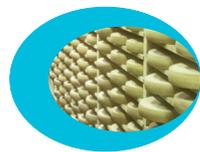


Page 3 :  
Point  
météo



Page 4 :  
Productions  
végétales





# Filières laitières

Le manque de fourrage consécutif aux effets de la sécheresse engendre une baisse de la production laitière en juillet. Moins de 970 000 hectolitres de lait sont ainsi sortis des exploitations franc-comtoises, soit 11% de moins qu'en juin. Si ce volume est encore supérieur à sa moyenne triennale pour la période, il est inférieur de 3% aux livraisons de juillet 2014. Cette baisse est également constatée au niveau national, mais les volumes restent au niveau de ceux de l'année passée.

## Le prix du lait peine à remonter

Après l'augmentation de juin expliquée par la hausse d'un euro l'hectolitre du prix du lait standard France, le prix du lait régional non destiné aux productions sous AOP rechute en juillet. Il s'établit à 36,8 €/hl soit un niveau inférieur de plus de 5 €/hl à sa valeur de 2014 à la même période. Il reste néanmoins sur une évolution globalement orientée à la hausse depuis le début du second trimestre de l'année.

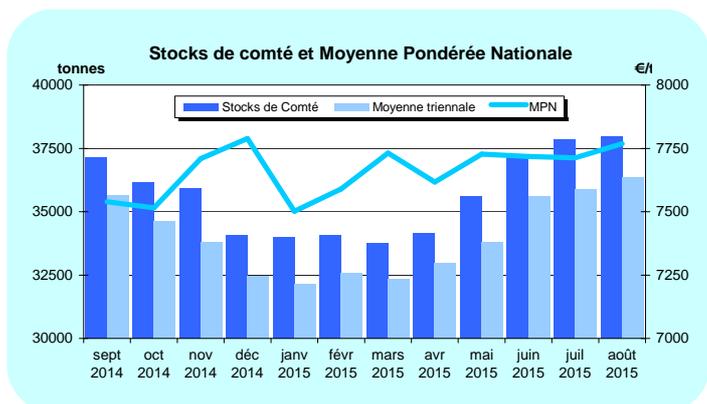
Le prix du lait destiné aux AOP baisse de 10 centime par hectolitre entre mars et avril, pour s'établir à 44,9 €/hl. Cette évolution confirme la tendance baissière constatée depuis le début de l'année, d'autant que l'écart avec les valeurs 2014 se creuse encore (- 1,8%). Le dynamisme de ces deux dernières années s'essouffle donc sur le trimestre. En avril, le prix du lait se rapproche de sa moyenne triennale (+1,6%, l'écart avec cette moyenne était de +6,4% un an auparavant).

## La production de fromage subit la baisse des livraisons

Pour autant, le Comté est toujours bien valorisé. La MPN se

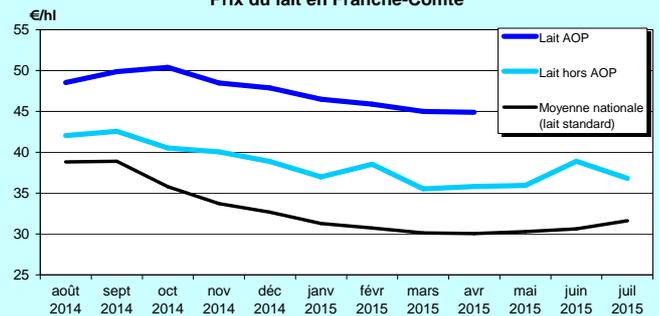
Production de fromage (tonnes)	Juillet 2015	Evolution 2014/2015	Cumul sur 12 mois	Moyenne triennale
Comté	5 007	-5,0%	61 906	57 694
Emmental	659	-6,7%	12 075	12 001
Morbier	838	+7,5%	10 401	9 610
Raclette	1 003	-10,6%	10 835	10 132
Gruyère	146	+3,1%	1 725	1 908
Mont d'or	0	-	4 726	4 768
<b>Total</b>	<b>7 653</b>	<b>-4,6%</b>	<b>101 668</b>	<b>96 114</b>

Source : Agreste - Enquêtes mensuelles laitières



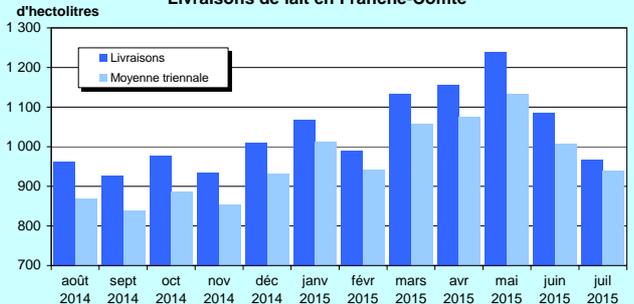
Source : CIGC

## Prix du lait en Franche-Comté



Source : Agreste - Enquêtes mensuelles laitières

## Livraisons de lait en Franche-Comté



Source : Agreste - Enquêtes mensuelles laitières

maintient au-dessus de 7 700 €/t au cours de l'été et progresse même d'une cinquantaine d'euros entre juillet et août. Sa production est en revanche affectée par la baisse des livraisons. Avec à peine plus de 5 000 tonnes en juillet, ces volumes sont inférieurs de 5% à ceux de juillet 2014. Néanmoins, le cumul de production sur 12 mois est proche des 62 000 tonnes, soit plus de 7% au-dessus de sa moyenne triennale. Cette baisse saisonnière de production, quoique plus marquée que les années passées, n'affecte pas les stocks, qui se maintiennent à près de 38 000 tonnes en juillet et août.

Le ralentissement de la collecte laitière en juillet a des effets plus marqués sur l'emmental, dont les volumes de fabrication chutent presque de moitié entre juin et juillet. Le gruyère, dont les volumes sont plus faibles, est moins affecté. Sa production reste relativement stable entre juin et juillet, autour de 150 tonnes.

Concernant les fabrications de fromages à pâtes pressées non cuites, le fromage à raclette entame sa hausse saisonnière de production. Avec 1 000 tonnes en juillet, il ne rattrape cependant pas encore les volumes de 2014 à la même période (-10% en un an, -2% en production cumulée sur 12 mois). Si la production de Morbier subit également une baisse saisonnière habituelle, ses volumes de fabrication se maintiennent à un haut niveau (+11% par rapport à la moyenne triennale en juillet).



## Filières animales

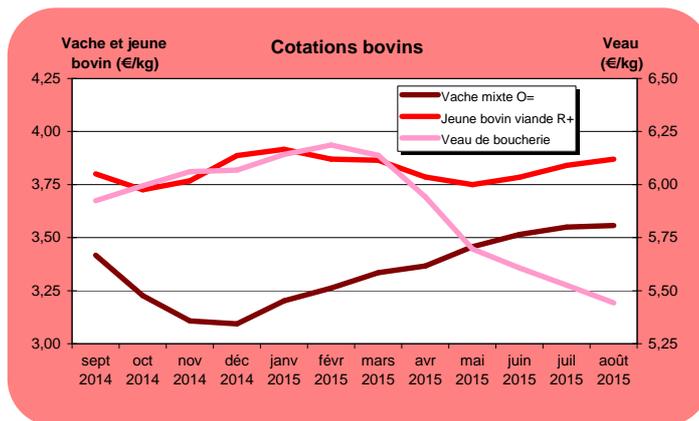
Afin de soutenir les éleveurs porcins face à la crise de la filière viande, le gouvernement a établi en juin un prix d'achat national de référence de 1,40 €/kg pour les carcasses de porcs. Mécontents de cette mesure qu'ils jugent inadaptées aux réalités du marché, les deux plus gros acheteurs français ont décidé de suspendre leurs achats au Marché du Porc Breton à partir du 10 août. Conséquence directe, de nombreux animaux sont restés invendus, ce qui entraîne les cours à la baisse.

### Des aléas du marché breton sans conséquence en Franche-Comté

Ces tensions sur le marché breton ne semblent pas impacter la Franche-Comté, pour laquelle la cotation des porcs progresse en août. Avec 1,64 €/kg, leur prix passe même pour la première fois de l'année légèrement au-dessus de sa valeur de 2014 à la même période. En parallèle, les abattages porcins sont stables sur le mois, toujours supérieurs aux volumes des années passées.

Après avoir augmenté au cours de l'été, les cotations nationales des vaches de réforme se stabilisent en août et pourraient même entamer une nouvelle baisse en septembre. En effet, les mesures de soutien prises au niveau national ne peuvent totalement compenser les effets du recul de la demande. Dans la région, cette inversion de tendance n'est pas encore perceptible, les cotations des vaches mixtes O= sont stables à 3,56 €/kg. Les abattages franc-comtois de gros bovins restent conséquents, supérieurs de près de 15% à leur moyenne quinquennale pour la période. Face à une demande atone, le cours du veau baisse de 7 centimes par kilo de carcasse en août. Les abattages régionaux de veaux reculent de près de 30% en août, avec 163 tonnes.

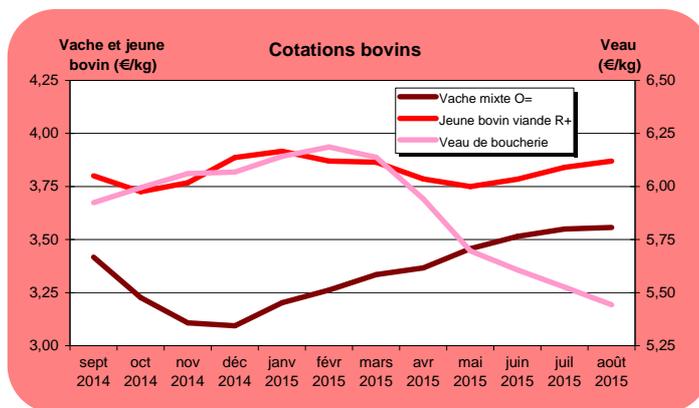
L'approche de l'Aïd-el-Kebir fait remonter les cotations des agneaux au niveau national à partir de fin août. Elles restent cependant inférieures à leurs valeurs de 2014. En Franche-Comté, le prix des carcasses d'agneau, qui s'établit à 5,45 €/kg, n'évolue pas entre juillet et août. Il est inférieur de plus de 50 centimes le kilo à la moyenne nationale. Les abattages sont stables d'un mois à l'autre.



Source : FranceAgrimer

Abattages (tonnes équivalent carcasse)	Août 2015	Evolution 2014/2015	Cumul sur 12 mois	Moyenne quinquennale du cumul
Gros bovins	1 010	+13,0%	13 442	11 211
Veaux	163	+19,7%	2 002	2 113
Porcins	1 738	+3,5%	21 781	20 061
Ovins	51	+12,8%	600	600
Equidés	81	-0,6%	1 282	921
<b>TOTAL</b>	<b>3 049</b>	<b>+7,3%</b>	<b>39 210</b>	<b>35 010</b>

Source : Agreste - DIFFAGA

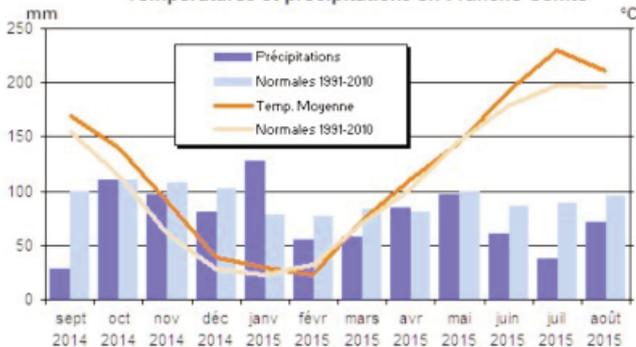


Sources : FranceAgrimer, Franche-Comté Elevage



## Point météo

### Températures et précipitations en Franche-Comté



Source : Météo France

Avec plus de 21°C en moyenne sur la région et malgré une chute de 2°C par rapport à juillet, les températures du mois d'août restent supérieures aux normales de saison. Elles varient beaucoup sur la première quinzaine du mois, avec un ensoleillement nul certains jours. Ces journées couvertes vont souvent de pair avec des épisodes pluvieux. Les précipitations, irrégulières sur la période, atteignent au total près de 72 mm de moyenne sur la région, soit le double de la pluviométrie de juillet. Ces hauteurs sont cependant encore inférieures d'un quart aux normales saisonnières.

Les premiers jours de septembre sont peu arrosés, mais des pluies importantes arrosent la région en milieu de mois. Les normales saisonnières sont ainsi atteintes avant la fin du mois sur une grande partie de la région.



# Filières végétales

Les estimations actuelles portent à un quart les surfaces de maïs initialement destinées au grain qui ont été réorientées vers l'ensilage, soit environ 8 800 hectares. Mais l'état des plantes peut jouer de manière forte sur leur niveau de matière sèche. Leur conservation dans les silos pourrait alors être compliquée, nécessitant l'utilisation de conservateurs d'ensilage.

## Maïs : rendements en berne et prix en baisse

Pour le reste des surfaces qui avaient pu se développer malgré la sécheresse, les pluies du mois d'août ont permis au maïs de reverdir. Si la situation est hétérogène sur le territoire régional, les prévisions de rendement sont globalement faibles. On estime ainsi une perte de rendement de l'ordre du tiers par rapport à la campagne précédente, soit un rendement autour de 65 qx/ha. En parallèle à ces mauvaises récoltes à venir, le

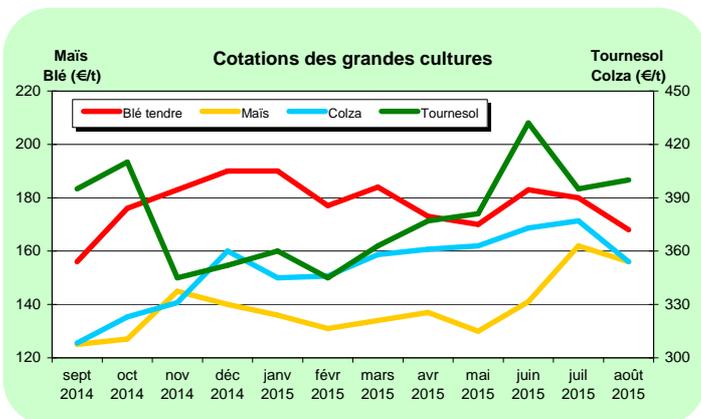
Récolte (quintaux par hectare)	Surface 2015	Rendement 2015	Moyenne triennale
Blé tendre d'hiver	66 080	68	64
Seigle	1 150	57	56
Orge d'hiver	28 190	66	59
Orge de printemps	3 310	58	50
Avoine d'hiver	140	45	43
Avoine de printemps	1 020	40	40
Maïs grain	26 030	65	91
Triticale	5 400	54	51
Colza d'hiver	29 650	35	35

Source : Agreste - situation mensuelle

cours du maïs baisse en août, pour s'établir à 156 € la tonne. Si cette baisse est encore modérée, les bonnes prévisions concernant les récoltes aux Etats-Unis pourraient continuer à peser sur les cours mondiaux.

## Une valorisation compliquée pour le blé

Les rendements des cultures d'hiver sont bons en France, avec notamment une récolte record pour le blé. Ces volumes importants qui vont arriver sur le marché pèsent négativement sur les prix. A cela s'ajoute une forte concurrence des blés russe et ukrainienne toujours compétitifs au niveau des prix et une légère reprise de l'euro face au dollar, rendant les blés français moins attractifs. Les cotations mondiales de blé tendre chutent également à cause de la qualité moindre qu'espérée des blés américains. En Franche-Comté, cela se traduit par une baisse de près de 7% des cours entre juillet et août. Ils s'établissent à 165 € la tonne en fin de mois.



Source : La France Agricole

## Actualité du mois

### La FCO de retour en France

Un foyer de fièvre catarrhale ovine (FCO) a été identifié dans l'Allier, vendredi 11 septembre. La France, déclarée indemne de la FCO en décembre 2012, n'avait pas connu de foyer de FCO depuis juin 2010. Les analyses ont révélé des cas positifs sur les bovins et ovins de l'exploitation, mais également dans d'autres exploitations proches.

Cette maladie, dite de la langue bleue (un de ses symptômes chez l'animal), est transmise par un moucheron piqueur. Elle est sans danger pour les humains, mais la réglementation européenne impose une restriction des mouvements d'animaux et une interdiction de regroupement dans la zone touchée. Ces restrictions concernent désormais une partie de la Franche-Comté

Ces mesures viennent ajouter une contrainte supplémentaire à l'élevage français, au moment où la filière essaie de relan-

cer l'export. Les discussions sont en cours avec les pays importateurs, mais la réactivité de la France devrait permettre de conserver de bonnes relations commerciales. A ce jour, 1,3 million de doses de vaccins sont disponibles. Seront vaccinés en priorité les bovins, ovins et caprins destinés aux échanges européens et à l'export vers les pays tiers. Ceux-ci seront intégralement pris en charge par l'Etat pour les animaux commercialisés hors de France pour lesquels la vaccination est obligatoire.

Le Ministre a indiqué que la compensation des pertes économiques serait traitée au sein de cellules d'urgence déjà en place pour gagner en rapidité d'instruction des dossiers, en lien avec le Fonds de mutualisation sanitaire et environnemental.

**Pour connaître les zones concernées :** <http://agriculture.gouv.fr/fco-liste-des-departements-et-des-communes-en-zone-reglementee>

Service régional de l'information statistique et économique (SRISE)

### Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
191 rue de Belfort  
25043 Besançon Cedex  
Tél : 03.81.47.75.50 - Fax : 03.81.47.75.05

Directeur : Jean-Luc LINARD  
Directeur de la publication : Florent VIPREY  
Rédaction : Geoffrey HEYDORFF - SRAL  
Composition : Monique MARION  
Impression : DRAAF

Site internet de la DRAAF Franche-Comté : <http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/>  
Site Agreste : [www.agreste.agriculture.gouv.fr/](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/)

Dépôt légal : à parution  
ISSN : 0246-1803 Prix : 4,50 Euros  
Rédaction achevée le 9 octobre 2015